

Fiche de suivi de la FNEC FP FO 81
Versement rétroactif de l'indemnité Compensatoire de la CSG

Le ministre a annoncé le rétablissement et la mise en paiement avec effet rétroactif de l'indemnité compensatoire à la hausse de la CSG stoppée scandaleusement en juillet 2018.

La FNEC FP invite les AESH recrutés avant le 1er janvier 2018 à remplir la première partie du tableau ci-dessous afin que

- nous montions les dossiers des collègues n'ayant rien touché avant intervention au Rectorat.
- nous vérifions et/ou vous indiquions combien vous devriez toucher.

Sans plus tarder, remplissez l'enquête ci-dessous et retournez là par mail à

- snfolc.81@gmail.com si vous intervenez dans un collège ou un lycée
- snudi.fo81@gmail.com si vous intervenez dans une école

NOM et Prénom : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Date de signature de mon premier contrat d'AESH : _____

Quoté de travail (entourer la bonne quoté) : 60% 75% 100% autre : _____

Etablissement(s) ou école(s) d'affectation:

-
-

Indemnité Compensatoire de la hausse de la CSG pour les AESH recrutés avant le 1er janvier 2018		
J'ai touché l'IC CSG en octobre	oui	non
J'ai touché la part rétroactif depuis le 1er juillet 2018	oui	non
J'ai touché euros sur mon salaire d'octobre		